

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil d'Administration de l'Accumulateur Tunisien ASSAD s'est réuni le jeudi 14 avril 2011 et a arrêté les états financiers individuels et consolidés clos le 31 décembre 2010.

En outre il a décidé de :

1. Convoquer les actionnaires en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 23 mai 2011 à 16H.
2. Proposer à l'assemblée générale ordinaire la distribution d'un dividende de 0.370 DT par action.
3. Convoquer les actionnaires en Assemblée Générale Extraordinaire, qui se tiendra le lundi 23 mai 2011 à 17H, à l'effet de délibérer sur le projet d'augmentation du capital, qui passera de 11.000.000 DT à 11.500.000 DT, par l'incorporation de réserves d'un montant de 500 mille dinars (500.000 DT) et l'émission de 500.000 actions gratuites à raison d'une action nouvelle gratuite pour vingt deux (22) actions anciennes avec une jouissance à partir du 1er Janvier 2011.

Le Conseil d'Administration